

SUBCABLE MEPLAT 4G16 TGL

Code article : 14442604

Prix indisponible

Pour accéder aux prix de tous nos produits, vous devez disposer d'un compte e-shop SERMES. [Connectez-vous](#).

[Page catalogue](#)



Données techniques

Âme :	cuivre étamé souple, classe 5
Isolation :	EPR qualité EI6
Gaine externe :	mélange spécial réticulé type EM6, qualité alimentaire, bleu
Tension de service Uo/U :	450 / 750 V AC (1000 V en installation fixe et protégée)
Tension d'essai :	2500 V AC pendant 5 mn
Résistance d'isolement min. à +20°C :	> 10 TΩ x cm
Plage de température :	mobile : de - 25°C à + 80°C fixe : de - 40°C à + 80°C dans l'eau : jusqu'à + 40°C
Température max. admissible à l'âme :	en régime permanent : + 90°C en régime de court-circuit : + 200°C
Rayon de courbure :	fixe : 4 x l'épaisseur du câble
Traction statique :	15 N/mm ² de section cuivre

Repérage conducteurs :	couleurs selon HD 308 S2
------------------------	--------------------------

Marquage :	CABLE 450/750V section - ACS - WRAS
------------	--

Section (mm ²) :	16
------------------------------	----

Section complète (mm ²) :	4 G 16
---------------------------------------	--------

Dimensions approx. h x l (mm) :	11,6 x 36,9
---------------------------------	-------------

Intensité en régime permanent air libre 30°C (1) (A) :	95
---	----

(1) :	(1) Les intensités admissibles (I _z) sont données pour : - pose à température ambiante de 30°C et une température maxi à l'âme de 90°C. Si les conditions sont différentes, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.
-------	---

Dimensions et poids

Poids article (Kg/Km) :	910
-------------------------	-----

Poids cuivre (kg/km) :	588,4
------------------------	-------

Conditionnement

Conditionnement :	TGL
-------------------	-----

Mini de vente (TGL) :	1
-----------------------	---

Normes et directives

Normes :	CENELEC HD 22.12 et HD 22.16 / EN 50363-1 et 2-1. Certification ACS (Attestation de Conformité Sanitaire) Obligatoire pour tout appareil en contact avec l'eau potable destinée à la consommation humaine. Certification WRAS (Water Regulations Advisory Scheme) Permet d'élaborer des critères pour l'essai des matériaux et accessoires, afin d'évaluer leur conformité aux spécifications et la réglementation pour les produits approuvés en conformité avec le règlement sur l'eau. RoHS : directive européenne 2011/65/UE.
----------	--

RoHS :	Oui
--------	-----

Conforme CE :

Oui
